

Casablanca : Le Roi Mohammed VI inaugure le système anti-pollution SAP Est

Dossier de la rédaction de H2o
May 2015

Le

13 mai 2015, sa Majesté le Roi Mohammed VI a inauguré le Système Anti-Pollution du littoral est (SAP Est) du Grand Casablanca, en présence de Mohamed Hassad, ministre de l'Intérieur, Abdelkader Amara, ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Hakima El Haite, ministre déléguée chargée de l'Environnement, Mohamed Sajid, maire de Casablanca et président de l'autorité d'Agence, Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez Environnement et Marie-Ange Debon, directeur général adjoint en charge de la division Internationale.

Le

littoral de Casablanca à Mohammedia est l'un des plus industrialisés du pays, engendrant une pollution essentiellement liée aux rejets d'eaux usées brutes dans la mer. Suez Environnement a mis l'ensemble de ses savoir-faire au service de la métropole de Casablanca pour dépolluer les eaux usées et protéger le littoral. Le SAP Est du Grand Casablanca, réalisée par Lydec, filiale marocaine de Suez Environnement, permettra de traiter l'ensemble des eaux usées de la métropole, en complément du dispositif mis en place dans la partie ouest, d'intercepter les rejets d'eaux usées sur le littoral Casablanca-Mohammedia, de les prétraiter à la station de Sidi Bernoussi grâce aux savoir-faire et aux technologies Degrément et de les couler à travers un émissaire marin. D'un coût global de 130 millions d'euros, ce projet d'envergure, lancé par Lydec en mai 2011 et achevé en mai 2015, s'étend sur une longueur de 24 kilomètres.

"Cette inauguration par sa Majesté le Roi est une grande fierté pour Suez Environnement. Ce projet structurant contribue pleinement au développement urbain et durable de la métropole économique du Royaume qui jouit désormais d'un taux de dépollution de 100 %. Il témoigne du soutien des autorités marocaines à l'engagement de Suez Environnement d'être un partenaire de long terme du Royaume dans la préservation des ressources et de l'environnement", a déclaré Jean-Louis Chaussade. En préservant le littoral, ce projet contribuera à la réhabilitation urbaine de toute la côte est de la ville, à travers l'embellissement et la revalorisation de la façade maritime et l'amélioration du cadre de vie des habitants. Le SAP Est permettra aussi le raccordement des eaux usées des nouvelles zones d'aménagement urbain, évitant ainsi les rejets directs en mer.

Suez Environnement - 14-05-2015